

A.N.P.A.A. Basse - Normandie

Association Nationale de Prévention
en Alcoologie et Addictologie

Actions de formation 2014

Conduites Addictives

De la prévention
à l'accompagnement



L'A.N.P.A.A.

Une association de professionnels

“

L'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie ou A.N.P.A.A., tient ses origines du 19ème Siècle avec la création de “l'Association contre l'abus des boissons alcooliques”, en 1872. Elle a depuis évolué vers la prise en compte de l'ensemble des conduites addictives.

Cette expérience est un atout dans l'exercice de ses missions de prévention et de formation. L'A.N.P.A.A dispose d'un réseau de professionnels important sur le territoire régional et national. L'A.N.P.A.A. Basse - Normandie est gestionnaire de trois CSAPA, Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie, dans le Calvados, la Manche et l'Orne.

”

La formation en Basse-Normandie

L'A.N.P.A.A. est un organisme de formation agréé.

Les modules sont animés par les formateurs régionaux de l'A.N.P.A.A., les intervenants sont sollicités en fonction de la thématique abordée :
médecins, addictologues, psychologues, travailleurs-sociaux ...

Les programmes proposés peuvent être développés en interne pour une organisation.

En dehors de ce programme, tout projet de formation spécifique peut être mis en place à la demande d'un service ou d'une institution.

Modalités pédagogiques

Les formations alternent des temps d'échanges, d'apports, de mise en situation et d'expérimentation d'outils ou de techniques.

Coût de formation

L'ANPAA Basse-Normandie est un organisme de formation enregistré au Ministère de la Formation professionnelle.

Ces formations sont accessibles dans le cadre du DIF (Droit Individuel à la Formation) à hauteur de 7h/jour.

1 300 € par jour pour une demande institutionnelle (groupe de 12 à 15 personnes).

150 € par jour pour une demande individuelle.

Ce coût comprend la documentation et les frais pédagogiques.

L'ANPAA Basse-Normandie n'est pas soumise à la T.V.A.

Accompagnement d'une consommation problématique

Module 1 : Elaborer la relation addictologique

Public

Tout professionnel intervenant auprès de personnes présentant une problématique de consommation ou une problématique addictive.

Objectifs généraux

Comprendre la problématique addictive.

Entrer en relation avec la personne.

Objectifs spécifiques

Identifier les représentations et ressentis des professionnels concernant les dysfonctionnements repérés dans la relation.

Acquérir les concepts clés dans le champ des conduites addictives.

Signifier les comportements des personnes consommatrices de produits.

Définir, dans le cadre de la mission professionnelle, les supports d'une attitude aidante.

Identifier les structures ressources et les modalités d'un travail en complémentarité.

Contenu

Mise en perspective des situations rencontrées par les participants.

Les propriétés des différents produits : convergences et divergences (tabac, alcool, cannabis ...).

La problématique du consommateur : le déni, l'agressivité, la « non collaboration ».

Les attitudes aidantes légitimées par la mission professionnelle.

Les structures ressources locales, rôle et modalités de fonctionnement.

Durée

3 journées.

2 personne présentant une ue ou une conduite addictive

Module 2 : Développer une conduite d'accompagnement

Public

Tout professionnel, ayant participé au premier module, intervenant auprès de personnes présentant une problématique de consommation ou une problématique addictive.

Objectifs généraux

Identifier les attitudes aidantes, pour accompagner une personne en difficulté en fonction de son stade de changement.

Expérimenter des outils et techniques utilisables dans l'accompagnement d'une personne.

Objectifs spécifiques

Identifier les résistances au changement et les attitudes qui les créent ou les renforcent.

Définir et expérimenter le processus de l'écoute active.

Acquérir les bases de l'entretien motivationnel.

Contenu

Les diverses attitudes en jeu dans la relation.

Les techniques de l'écoute active.

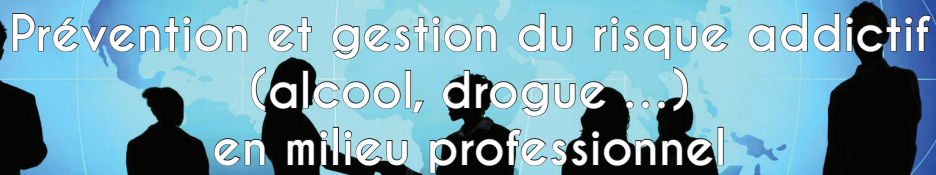
Les barrières à l'écoute active.

L'entretien motivationnel (principes et outils).

La mise en relation avec les services addictologiques.

Durée

3 journées.



Prévention et gestion du risque addictif (alcool, drogue...) en milieu professionnel

Public

Tout acteur du monde du travail (employeur, manager, responsable sécurité, représentant des instances représentatives, service médical, service social) concerné au regard de ses responsabilités par la prévention ou la gestion de ce risque.

Objectif général

Acquérir les compétences nécessaires au développement d'une politique de prévention et de gestion du risque addictif.

Objectifs spécifiques

Acquérir les concepts clés en addictologie.

Identifier les problématiques, liées à la consommation de produits psychoactifs, rencontrées en entreprise.

Connaître la législation du travail et ses modalités d'application.

Signifier les comportements d'une personne « addict ».

Resituer la place de chacun des sous-systèmes de l'entreprise dans la gestion et la prévention du risque addictif.

Enoncer les composantes d'une politique addiction en entreprise.

Contenu

Les propriétés des substances psychoactives, les diverses composantes du risque addictif en référence à l'activité professionnelle.

Les textes de loi, la jurisprudence, la responsabilité des acteurs de l'entreprise.

La problématique des comportements d'une personne « addict » (le déni, l'agressivité, la « non collaboration »...).

La spécificité de l'aide à un salarié dans le contexte de l'entreprise.

Le rôle des différents acteurs de l'entreprise face à cette problématique.

Les champs constitutifs d'une politique addiction.

Durée

3 Journées.



Management et risque addictif

Public

Toute personne amenée par sa fonction à manager une équipe de travail.

Objectif général

Développer la compétence des managers à identifier et gérer les situations professionnelles perturbées par l'usage de substances psychoactives (alcool, drogue...).

Objectifs spécifiques

Analyser les difficultés rencontrées pour gérer les situations liées à la consommation de produits psychoactifs.

Connaître la législation relative aux substances addictives et à la sécurité.

Identifier les dysfonctionnements professionnels liés à la consommation.

Comprendre les comportements liés au processus addictifs.

Acquérir une méthodologie d'intervention adaptée aux situations rencontrées.

Contenu

Les expériences, les ressentis, les préoccupations des participants au regard de la gestion des situations.

L'identification des situations rencontrées et leur classification thématique en terme de problème d'activité professionnelle.

Le cadre légal et réglementaire relatif à l'alcool, aux stupéfiants et à la sécurité.

La problématique d'une personne consommatrice : le déni, l'agressivité, la non collaboration.

Les modalités d'intervention : la gestion des situations de crise, l'entretien en différé.

Durée

2 Journées en continu.

Adolescence et conduites addictives

*Cette formation est initiée et animée en partenariat
avec la Maison des Adolescents de Caen*

Public

Tout professionnel intervenant auprès d'un public adolescent.

Objectif général

Comprendre le sens et la fonction des conduites addictives à la période de l'adolescence.

Objectifs spécifiques

Analyser les représentations et les ressentis des professionnels sur les problématiques addictives.

Acquérir les concepts clés en addictologie.

Comprendre la problématique de l'adolescence et les enjeux qui s'y réfèrent.

Resituer la place des produits, au plan individuel et collectif, dans cette période particulière.

Définir le champ spécifique de l'accompagnement individuel et celui de la démarche de prévention.

Contenu

Le concept d'addiction.

Les « objets » d'addiction : les différents produits psychoactifs, les addictions sans produit.

Le comportement addictif en perspective de la crise d'adolescence.

La relation avec un produit : la rencontre, l'usage, la dépendance, la rupture.

Les principes de l'accompagnement d'un jeune consommateur.

Les principes théoriques de la prévention et ses modalités.

Durée

3 Journées.

Elaborer et développer une démarche de prévention ou de réduction des risques

Public

Toute personne intervenant dans la prévention ou la réduction des risques liés aux conduites addictives et conduites à risques.

Objectif général

Acquérir les connaissances nécessaires à l'élaboration et au déroulement d'une démarche de prévention.

Objectifs spécifiques

Identifier les représentations des participants concernant la prévention.
Distinguer le champ de la prévention de celui de la réduction des risques.
Repérer les orientations possibles en fonction de l'âge du public et du contexte de l'action.
Connaître les bases de la méthodologie d'une démarche de prévention.
Identifier les éléments constitutifs d'une démarche de réduction des risques.
Expérimenter et s'approprier différents outils pédagogiques

Contenu

Les conduites addictives, les conduites à risque : éléments de définition.
Le concept de prévention et ses modalités : de la morale du 19ème siècle à aujourd'hui, histoire de l'évolution des modèles et des pratiques.
Les modalités préventives adaptées aux différents publics.
Le concept de réduction des risques : origine, évolution, définition.
Les étapes méthodologiques constitutives d'une action de prévention.
La présentation d'outils pédagogiques.

Durée

3 Journées.

Grossesse – consommation d'alcool et de substances psychoactives

Public

Professionnels de la périnatalité.

Objectif général

Développer les compétences du soignant en périnatalité pour l'approche des risques liés à des consommations de substances psychoactives au cours de la grossesse.

Objectifs spécifiques

Évaluer la perception du phénomène dans la pratique des soignants en périnatalité.
Identifier les difficultés rencontrées par les professionnels dans leur relation avec des patientes consommatrices.
Connaître et repérer les risques associés aux consommations de substances psychoactives.
Identifier les manifestations du syndrome d'alcoolisation fœtale.
Repérer le rôle aidant que peut offrir le soignant aux mères et aux enfants.
Identifier les structures ressources et les modalités d'un travail en complémentarité.

Contenu

Les représentations des participants face à l'usage de substances psychoactives par la femme, la femme enceinte, la mère.
Les femmes enceintes, l'alcool et les autres substances : état des lieux, risques et perspectives.
Les signes du SAF et ses formes dégradées.
L'impact des consommations de tabac et d'opiacés au cours de la grossesse.
Une réflexion vers un protocole d'accompagnement des mères : identifier, dire, accompagner, orienter.
La prise en charge de l'enfant.

Durée

3 Journées.

Projet de service : la place des conduites addictives

Cette formation est initiée et animée en partenariat avec la Maison des Adolescents de Caen

Public

Cadres médico-sociaux, éducatifs en responsabilité de service et/ou d'établissement accueillant des adolescents.

Objectif général

Intégrer une dimension addictologique dans un projet de service.

Objectifs spécifiques

Comprendre la problématique addictive, en perspective de l'adolescence.

Doter les participants de bases méthodologiques pour amener les équipes éducatives à développer des valeurs professionnelles communes et partagées vis-à-vis des conduites de consommation.

Contenu

Les expériences et les représentations des participants vis-à-vis des conduites de consommation.

Accompagnement d'une problématique individuelle.

Les outils d'une méthodologie d'accompagnement collectif en hébergement.

Le rôle et les missions de structures ressources.

Méthode

Alternance d'échanges et d'apports théoriques.

Dates

3 jours en discontinu.

Fiche pratique

A.N.P.A.A. Basse - Normandie

12, rue de Courtonne - 14000 CAEN

Tél. 02 31 85 35 21

Fax : 02 31 85 29 78

bassenormandie@anpaa.asso.fr

www.anpaa.asso.fr

A.N.P.A.A. 14

12, rue de Courtonne - 14000 CAEN

Tél. 02 31 85 35 21

Fax. 02 31 85 29 78

anpaa14@anpaa.asso.fr

A.N.P.A.A. 50

3, rue du Mouton - 50000 SAINT-LO

Tél. 02 33 57 07 57

Fax. 02 33 56 96 36

anpaa50@anpaa.asso.fr

A.N.P.A.A. 61

30, rue Odolant Desnos - 61000 ALENCON

Tél. 02 33 26 89 16

Fax. 02 33 82 72 59

anpaa61@anpaa.asso.fr

L'A.N.P.A.A. est aussi sur

Facebook

Anpaa Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie

et Twitter

[@anpaa_asso](https://twitter.com/anpaa_asso)

Calendrier des formations

Accompagnement d'une personne présentant une consommation problématique ou une conduite addictive

- Module 1 : 6, 7, 8 Novembre 2013 - 31 mars, 1er et 2 Avril 2014
- Module 2 : 6, 7, 8 Octobre 2014

Prévention et gestion du risque addictif
(alcool, drogue...) en milieu professionnel

16, 17, 18 Avril 2014

Management et risque addictif

9 et 10 septembre 2014

Adolescence et conduites addictives

11, 12, 13 juin 2014

Elaborer et développer une démarche de prévention ou de réduction des risques

19, 20, 21 Novembre 2014

Grossesse - consommation d'alcool et de substances psychoactives

23, 24, 25 septembre 2014

Projet de service : la place des conduites addictives

10, 11 avril et 20 juin 2014



Lieu des formations : Caen, 12 rue de Courtonne

Fiche d'inscription

Formation choisie :

Participant

Mme - Melle - Mr

Prénom :

Fonction :

Adresse Professionnelle :
.....

Tél. : Fax :

Employeur

Nom :
.....

Adresse :
.....
.....

Tél. :

Fax. :


Nom du Responsable :
.....

Visa de l'Organisme Employeur :
(Signature du Responsable et cachet de l'Organisme)

* Fiche à renvoyer complétée à l'A.N.P.A.A. Basse - Normandie, 12, rue de Courtonne - 14000 CAEN
Tél. 02 31 85 35 21 - Fax : 02 31 85 29 78

L'A.N.P.A.A. est enregistrée au Ministère de la Formation Professionnelle sous le N° 11.75.11836.75





Ce document a été conçu et réalisé par les équipes de
l'A.N.P.A.A. Basse-Normandie

Création graphique : Adelin Rachex - Edition : Imprimerie LE BRUN



Objectifs de l'A.N.P.A.A.

Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie

Promouvoir et contribuer à une politique globale de prévention des risques et des conséquences de l'alcoolisation et des pratiques addictives par tous les moyens en son pouvoir et notamment :

Par l'appel à l'opinion et par une action constante auprès des pouvoirs publics et des autres décideurs.

Par L'éducation à la santé de chacun et par la formation de relais dans tous les milieux.

Par une aide, des soins et un accompagnement médico-psychosocial.



Association Nationale
de PRÉVENTION
en ALCOOLOGIE
et ADDICTOLOGIE

A.N.P.A.A.